

FORUM DU RHIN SUPERIEUR SUR LES CYBERMENACES

A graphic overlay featuring several icons: a cloud with a server tower, a server rack, a classical building icon, and a login form with a 'Username' field. The text 'CYBER SECURITY' is partially visible in the background.

15^{ème} FRC - INSP Strasbourg - Auditorium Michel Debré

Données hébergées et services dans les centres de données
Où seraient vos données en cas de sinistre dévastateur ?

Le Forum du Rhin supérieur sur les Cybermenaces

2017



2018



2019



2020



2021



2022



2013



2014



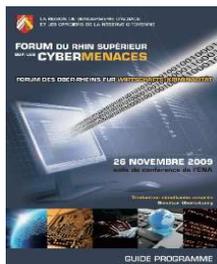
2015



2016



2009



2010



2011



2012



Madame Emmanuelle HAASER

Responsable veille et marketing- CCI Alsace Eurométropole

Lieutenant-colonel (RC) de la Gendarmerie Nationale

Général Jude VINOT

Commandant le Groupement de Gendarmerie Départementale du Bas-Rhin

Monsieur Jean-Luc HEIMBURGER

Président de la CCI Alsace Eurométropole

Monsieur Jean ROTTNER

Président de la Région Grand Est

DATA CENTERS : Et vos données en cas de sinistre dévastateur ?

8 NOVEMBRE 2022

auditorium de l'INSP
1 rue Sainte Marguerite à Strasbourg

FRC

15^{ème} édition

13H00 ouverture des portes

13H30 discours d'ouverture

General Jude VIVOT - Commandant le Groupement de Gendarmerie Départementale du Bas-Rhin
Jean-Luc HEINBURGER - Président de la CCI Alsace Eurométropole
Jean ROTTNER - Président de la Région Grand Est
Josiane CHEVALIER - Préfète de la Région Grand Est - Préfète du Bas-Rhin

Emmanuelle HAASER - animation - LCL (RC) Gendarmerie Nationale

14H00 conférence plénière

La résilience des systèmes d'informations et de communications, un enjeu majeur.

General de Corps d'Armée Frédéric AUBANEL - Commandant du ST(S)2, le Service des Technologies et des Systèmes d'Information de la Sécurité Intérieure

14h30 table ronde # 1 : faits et témoignages

L'incendie dévastateur de centres de données à Strasbourg en 2021

Daniel GURNIER - Expert judiciaire honoraire - Anc. expert devant la CPI de La Haye - Colonel (RC) de la gendarmerie nationale

Pilotage et communication lors d'un sinistre catastrophique

Didier HEIDERICH - Président de l'Observatoire International des Crises - Président de HEIDERICH Consultants

Témoignage(s) d'organisme(s) impacté(s)

15h45 pause

16H15 Table ronde # 2 - obligations et état de l'art

L'informatique en nuage : la clarté des risques face au brouillard des responsabilités

Ludovic HAYE - Sénateur du Haut-Rhin - Colonel (RC) de la gendarmerie nationale

Assurance et rôles des parties

Michel SCHUBA - Directeur technique des Assurances de Biens et de Responsabilité au sein du Groupe ROEDERER

Audit et certification des centres de données

Jean-François BEUZE - Président Directeur général de SIFARIS
Conseil en stratégies et en cybersécurité

Centres de données du futur

Fabrice COUPRIE - Président d'Advanced Mediometrix

17h45 conférence de clôture

General Marc WATIN-AUGOUARD

General d'armée (2S)

Fondateur du Forum International de la Cybersécurité (FIC)

Président de l'Institut National pour la Cybersécurité et la Résilience des Territoires

18H30 cocktail

entrée libre
demande d'inscription sur
www.adhonoralsace.com
formulaire en ligne



INSP

Institut national
du service public



**CCI ALSACE
EUROMÉTROPOLE**





Atheo

INGENIERIE | HUMAN INSIDE



BANQUE POPULAIRE
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE



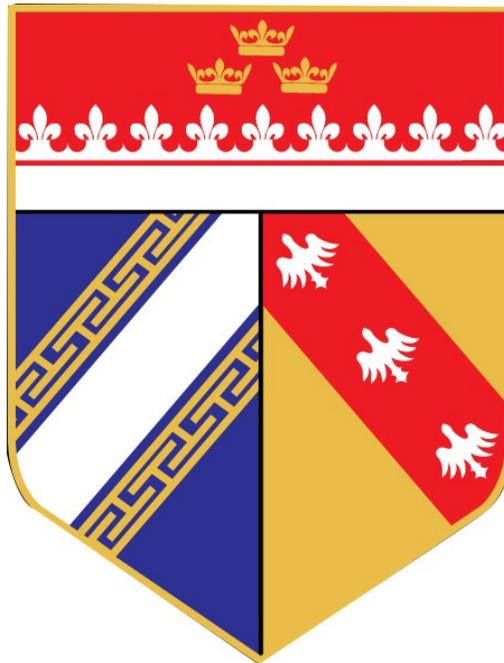




**SOCIETE
GENERALE**



La Gendarmerie, la RCDS et Ad honores - Réseau Alsace



FRC 2022

Notre objectif : Faire connaître et partager

Progresser dans les actions à mettre en œuvre pour la sécurité des données face à un sinistre désastreux possible







Connexion au réseau Wifi : **WIFI_INSP**

Identifiant : **cybermenaces**

Mot de passe : **k47uzCQ2**

Profil : **EVENEMENT**



N'hésitez pas à consulter notre site :
<https://adhonores.alsace/>

Dans le respect de la charte informatique de l'INSP



La résilience des systèmes d'information et de communications, un enjeu majeur

par le colonel Sébastien HAMEL

Conférence plénière

Plan

- 1- Le service des technologies et des systèmes d'information de la sécurité intérieure
- 2- La résilience : de quoi s'agit-il ? Un enjeu majeur...
- 3- La résilience - Les risques
- 4- La résilience : une stratégie globale... focus sur le centre de données
- 5- Histoire de la construction du SI des forces de sécurité intérieure

Le Service des Technologies et Systèmes d'Information de la Sécurité Intérieure

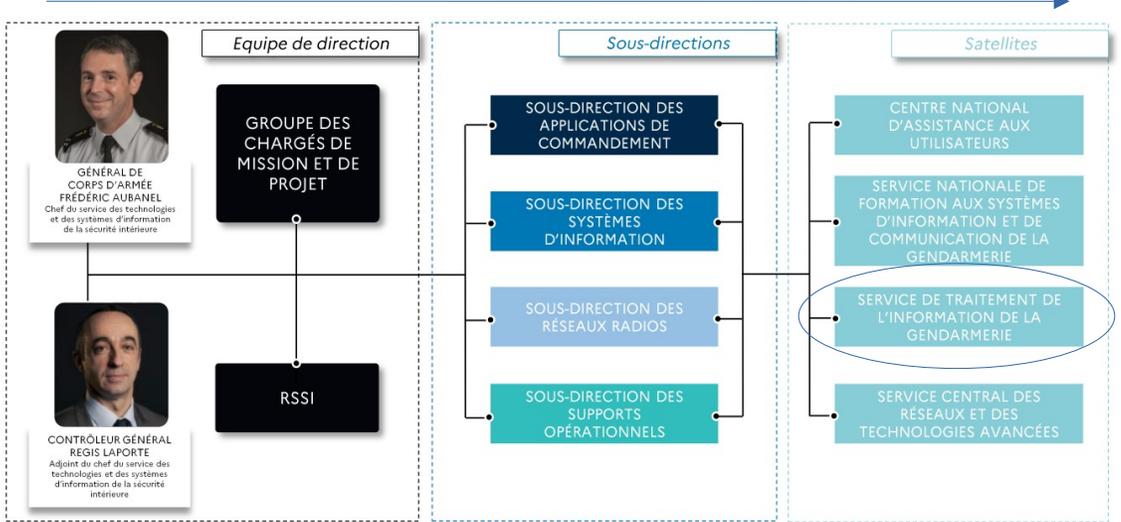
Créé en **2010** pour accroître la capacité opérationnelle des forces de sécurité intérieure sur le terrain par la fourniture d'un service adapté, sûr, efficient, **résilient** pour **LA SÉCURITÉ DES FRANÇAIS**

Maîtrises d'ouvrage et d'œuvre des systèmes opérationnels des forces de sécurité intérieure

En **2015**, maîtrise d'œuvre des réseaux RADIO, de la mobilité et de la proximité numérique (plateformes)

En **2023**, création de l'agence du numérique des forces de sécurité intérieure, rattachée aux 2 directeurs

Organigramme



LE ST(SI)² EN BREF – Année de référence : 2021



Service du Traitement de l'Information Gendarmerie
Opère le centre de données

Clients : 250 000 gendarmes et policiers répartis sur près de **4000 sites géographiques** - la **population** sur l'ensemble du territoire national

- **La résilience** : il s'agit de la capacité d'un système informatique à **résoudre les problèmes** et à **continuer de fonctionner** en cas **d'incident, de panne, d'augmentation de charge ou de piratage** – elle doit être appréhendée de manière globale
- **Un enjeu fonctionnel majeur** : garantir aux gendarmes et policiers de terrain qu'ils pourront, **en tous lieux, tous temps et toutes circonstances, accéder aux applications métiers**, même en mode dégradé, pour garantir la **sécurité des français**
- → En effet, Quid de l'individu, contrôlé sur le territoire national, sous main des forces de l'ordre, qui pourrait se soustraire à ses obligations, parce que **les fichiers de police (personnes recherchées, antécédents judiciaires, etc) ne sont pas accessibles**, et faire ainsi peser un risque d'ordre public, voire terroriste, sur nos concitoyens ?
- **La résilience – une réflexion globale** : terminaux ↔ liaisons ↔ centre de données (applications) opéré
- **Les enjeux techniques** : **Maîtrise** des technologies et des coûts (souveraineté) – Principes de **modularité** (terminaux d'accès au SI – liaisons - briques socle – applications), de **cloisonnement** du SI (choix d'architecture réseau → image du sous-marin) et de **redondance - Sites multiples** (bascules et sauvegarde données)

- **Risques en fonctionnement courant** : réflexion non aboutie, défaillance interne d'un exploitant ou externe d'un partenaire ou prestataire de service (problème de conception, mauvaise implémentation, erreur humaine d'exploitation, service externe non résilient, attaque sécurité, charge induite, déni de service)
- → **2020** : après un arrêt, **50 % des organisations ont perdu des données** - Malgré l'évolution vers le Cloud (privé, public, hybride), parmi les entreprises, près de **deux tiers déclarent ne pas disposer d'une protection haute disponibilité et d'une reprise après sinistre** après le stockage de leurs données dans le Cloud
- → **2019** : pour les forces de sécurité intérieure : retour d'expérience après la coupure électrique d'août 2019

- **Risque de catastrophe** : naturelle (tremblement de terre, inondation, incendie) - **attentat terroriste** (impact POST ATTENTATS 2001 !)
- - réflexion globale sur la résilience → focus sur le centre de données (décisions : **sites distants A/A**, **capacité humaine 24/7** rapidement projetable - statut militaire, **renforcer la technique et l'organisation** (systèmes matériels redondants, documentations), **plans de continuité et de reprise d'activité** régulièrement éprouvés
- - **sponsor / pilotage central** : Plan Global de Secours (technique / organisationnel), audits réguliers, suivi des recommandations et remédiations (CODIR / GSOP)
- - **certifications ISO** 20k (qualité de service), 27001 (organisation) et 22301 (planifier, mettre en œuvre, exploiter, surveiller, réviser, maintenir et améliorer de manière continue un système d'information) → **professionnaliser l'exploitation du centre de données et les échanges entre production, DSI, Clients**

- **Risque Cyber** : nécessite, au-delà des mécanismes de résilience et de sécurité du SI, une **posture de Vigilance & Protection** → **sensibilisation et surveillance**
- → **2020** : revenus mondiaux pour les cybercriminels : **1 522,6 milliard de dollars / an**
- → **Coût de la cybercriminalité pour les victimes** : **6 000 milliards de dollars / an (190 000 dollars / s)**
- **IMMUNITÉ Cyber Gendarmerie** : évaluer sa sécurité numérique en 10 points et prendre les mesures permettant de limiter ce risque
 - Inventaire, **Mots de passe**, **Mises à jour et sauvegardes**, **Utilisateurs sensibilisés**, **Neutralisation des virus / attaques**, **Informatique et liberté** (protection des données nominatives), **Télétravail en sécurité** (Protection des portes d'accès au SI), **Évaluation régulière**, **Cyber** attaques anticipées et contenues (système cloisonné)

- **Conséquences importantes** → perte voire cessation d'activité, perte de données (patrimoniales), perte financière, atteinte à l'image, etc

La résilience : une stratégie globale... focus sur le centre de données

- **Diagnostic** : Identifier **les processus métiers et les données (patrimoine)** pour lesquels continuité / reprise d'activité doivent être assurées dans les circonstances les plus défavorables (à titre d'exemple : garantir un accès aux éléments secrets, fiches techniques et documentations, etc)
- **Analyse** des risques, projets techniques à mener pour garantir la résilience, besoins matériels et en organisation, à partir des enjeux et du diagnostic (itératif - cycle d'amélioration continue)
- **Réflexion globale** : comment assurer la résilience sur l'ensemble de la chaîne : terminaux, liaisons, **focus sur le centre de données opéré**
- **Construction du SI et de ses composants** : veille technologique sur les solutions d'infrastructure, techniques de sécurité et d'organisation permettant de **garantir la résilience du SI – « Sécurité et vie privée dès la conception »** – dans un contexte d'ouverture des centres de données et de multiplication des risques (internes / externes)
- **Choix des Infrastructures d'environnement, Architectures de sécurité, Systèmes redondants, répliqués** (des couches basses aux plus hautes) **permettant de garantir un SI disponible, les accès et la consistance des données** patrimoniales et opérationnelles (Disponibilité – Intégrité – Confidentialité – Traçabilité / **Sauvegardes** à chaud et à froid : point d'attention sur les sauvegardes à tester régulièrement !)
- **Résilience** concerne **les bâtiments** (nombre de sites, type / structure, sûreté, protection, cloisonnement, etc), **l'environnement** (énergie, Tableau Général Basse Tension, groupes électrogènes, batteries, onduleurs, chaîne de refroidissement, etc), **les liaisons** (opérateurs et inter-sites), **les équipements réseaux et de sécurité, les serveurs, les logiciels** (scalabilité, résilience du code – développement Cloud), **les systèmes de stockage (réplication) et de sauvegarde** des données (chaudes, froides, déportées)
- **Aspects organisationnels** : Méthode - processus de mise en production / maintenance / exploitation, documentés et éprouvés - qualité - audits
- **Maîtriser les frontières** du SI : **systèmes de protection périphérique du SI (D M Z)**
- Impact **FORMATION / COMMUNICATION** interne (irriguer l'organisation d'une culture sécurité & résilience), avec les clients et partenaires (contrats de service) **avant, pendant et après l'incident / le sinistre** (retour d'expérience sur chaque incident)
- **Mécanismes de continuité et de reprise d'activité régulièrement testés** pour **limiter les impacts**

- **Exemple : la construction du SI des forces de sécurité intérieure (2000 - 2022)**
- **An 2000** : diagnostic - bug, construction empirique des premiers systèmes d'information (SILO) → perte de maîtrise et augmentation des coûts
- **Attentats de 2001** : réflexion globale – à partir d'une page blanche...
- **Stratégie** : **Souveraineté** technique et financière – **Maîtrise** du SI, centralisé à base de technologies Web et opensource (lorsque cela répond au besoin) – **Principe de modularité** des briques techniques (socle transverse et applications) répondant à la « sécurité dès la conception » et à la résilience → Inventaire des applications, adhésions et besoins à adresser - Chefs de projets contraints par un **cadre de cohérence technique & le comité des applications** pour **renforcer la cohérence globale et la résilience** du poste de travail jusqu'au centre de données (via les liaisons)
- **Un socle technique central solide sur 2 sites distants** (architecture efficiente et redondante des réseaux (cloisonnés) sécurisés, de la gestion des identités & des annuaires, des systèmes d'authentification, des DNS, des PROXY, des systèmes de gestion des traces (obligation juridique), des échanges de données inter-applicatifs (source de données unique consolidée et pas d'adhésions entre applications : utilisation des API)
- **Réseau intranet sécurisé chiffré étendu** jusqu'au plus bas niveau (3500 unités) avec **Garantie de Temps de Rétablissement** - secours bas débit « RUBIS » pour les communications opérationnelles et interrogations fichiers (enjeu institutionnel majeur)
- **Terminaux maîtrisés** : **fixes banalisés** utilisables par tout utilisateur, en tout lieu, dans toutes les unités (plan de continuité d'activité) - **mobiles** depuis 2015 - **portable** depuis tout point d'accès internet en 2020, pour accéder au SI et aux applications métiers – Capacité de pilotage / intervention depuis le central sur les terminaux

La résilience des systèmes d'information et de communications, un enjeu majeur pour le service des technologies et des systèmes d'information de la sécurité intérieure pour assurer la sécurité des français.

Avec l'émergence des technologies et services du Cloud, il est primordial de **catégoriser** les processus métiers, les applications et les données à répartir entre hébergement traditionnel et hébergement de type cloud (privé – hybride ou public) en veillant à **conserver la maîtrise** des éléments de sécurité, systèmes transverses du socle, des applications et données qui représentent le patrimoine des forces de sécurité intérieure.

Cela passe par une **réflexion globale préalable**, l'identification des **systèmes et données d'importance vitale, des risques** qu'ils soient techniques (objet de la table ronde n°1) ou juridiques (objet de la table ronde n°2) et des scénarii (projets) pour les traiter avant que le sinistre n'arrive.

Tout doit être mis en œuvre pour qu'**en cas de sinistre**, vous puissiez **reprendre vos activités essentielles** sur un **centre de données disponible**, bâtiment ou mobile (container), avec des **données consistantes**, par des **personnels « drillés »** à la continuité / reprise d'activité, disposant de leur base de connaissance pour l'exploitation !



Daniel GUINIER
Thierry FUSALBA

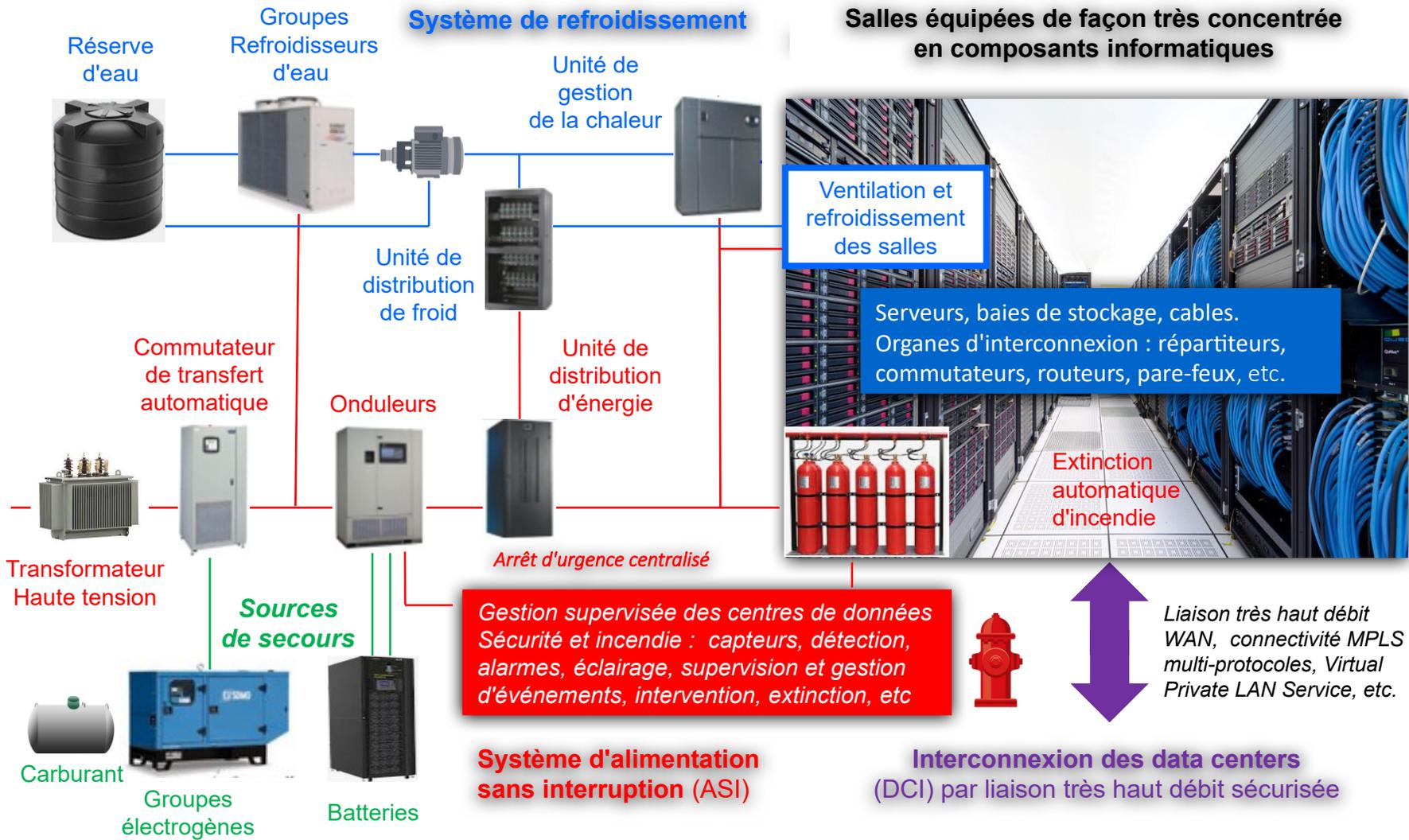
Table ronde 1: Faits et témoignages



L'incendie dévastateur de centres de données à Strasbourg en 2021

par Daniel GUINIER

Constituants d'un centre de données



Patrimoine informationnel immatériel des clients et de l'opérateur



Patrimoine technologique matériel chez l'opérateur du CdD

"Données" au sens large constituées d'actifs de type et de criticité variés

Actifs d'information, actifs logiciels
actifs de fonctionnalités-middleware,
et l'ensemble sauvegardé en autre lieu



Salles équipées de façon très concentrée
en composants informatiques

Serveurs, baies de stockage, câbles.
Organes d'interconnexion : répartiteurs,
commutateurs, routeurs, pare-feux, etc.

Equipements pour la détection, l'analyse, le suivi d'anomalies et les actions immédiates : température, ventilation, humidité, eau, alimentation électrique, caméras, équipements de sécurité physique et logique, et **incendie** : présence d'étincelles, de flammes ou de fumées, extinction automatique par gaz inerte, etc.

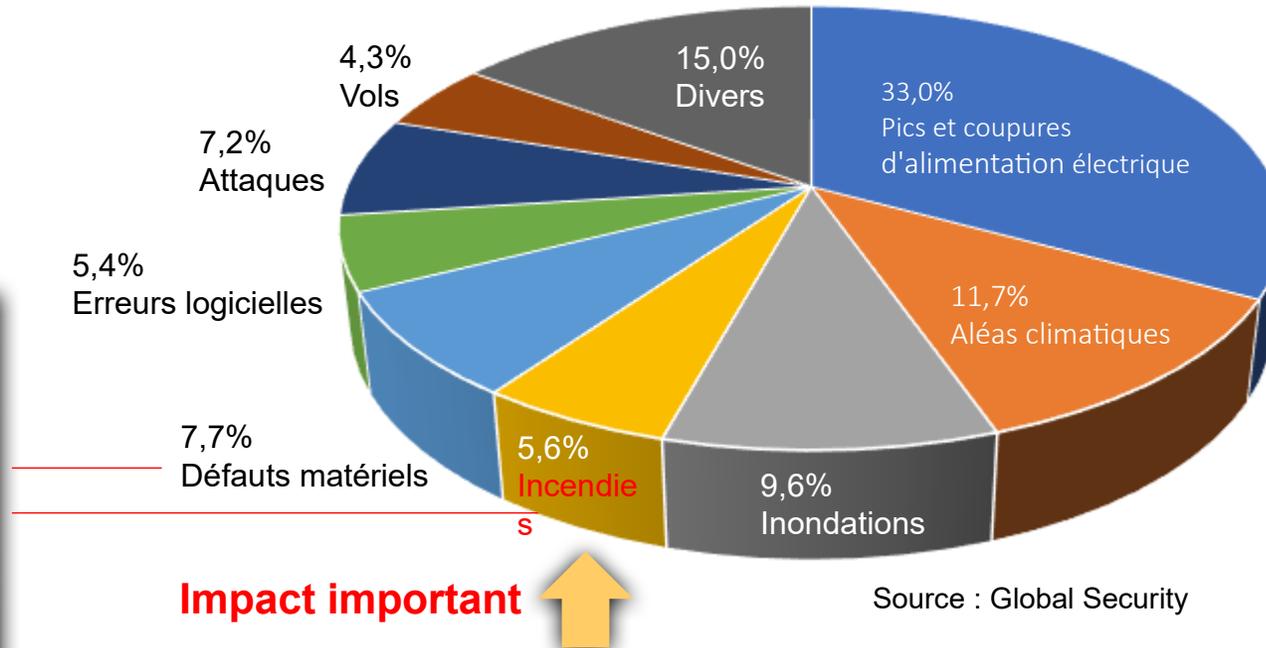
Un CdD doit présenter les garanties d'un environnement contrôlé avec des moyens d'urgence et redondants et une sécurité globale liée à l'ensemble du site, sans oublier les actifs humains et la prise en compte des alentours.

Risques internes ... et de proximité

Exemples cités par Scaleway concernant ses centres de données en France :

Risques internes : Au cours des 10 dernières années : **4 explosions d'onduleurs**, et à **un feu batterie** en 2019.

Risques d'incendie et d'explosion à proximité : En 2013 une entreprise spécialisée dans le recyclage de papier, en 2019, une autre, spécialisée dans le traitement de produits chimiques, ceci à quelques mètres des installations.



Impact important

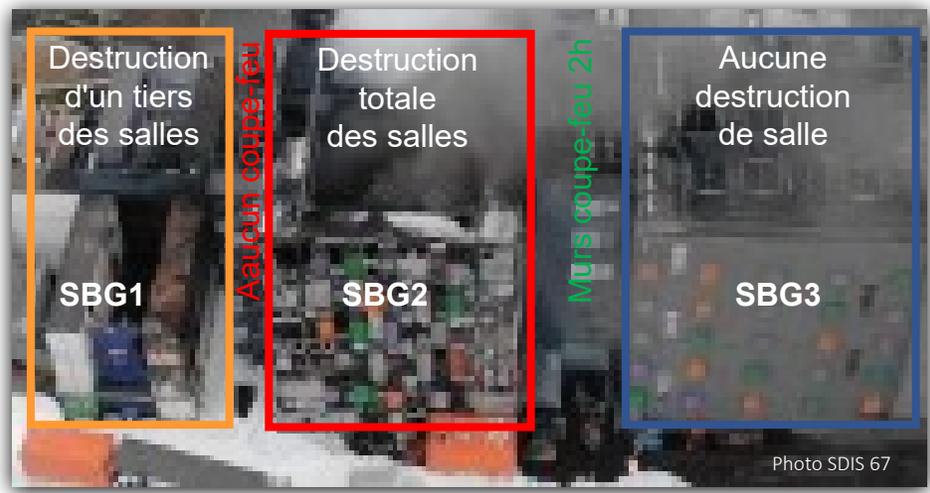
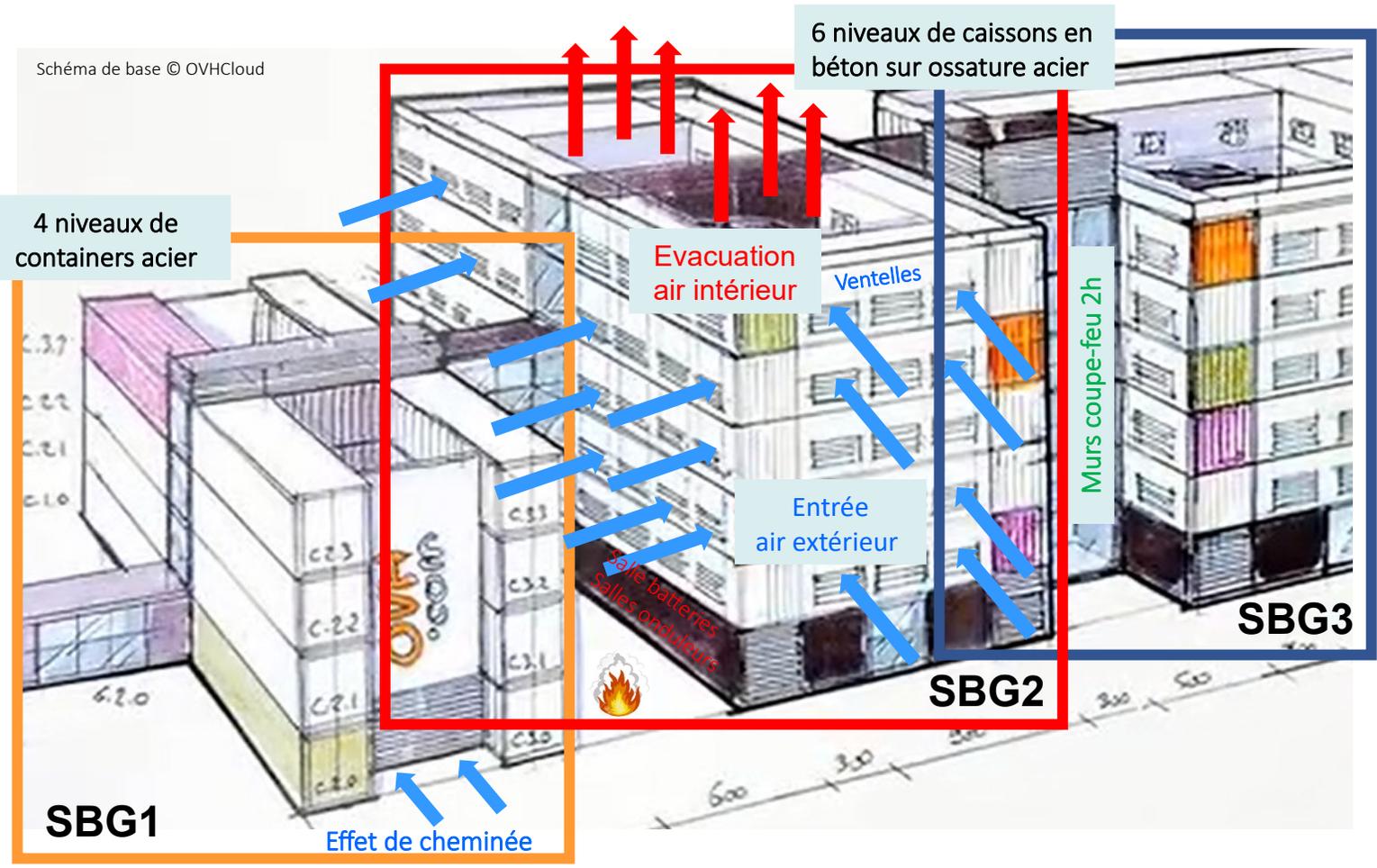


Les courts-circuits, les **onduleurs** et les **batteries** représentent les **sources de risques d'incendies les plus courantes**.

31 cas d'incendie de centres de données ont été déclarés de 2003 à 2021, avec un temps d'arrêt moyen de 17,5 heures, sans refléter la réalité au vu de clauses de non-divulgaration et de craintes sur la réputation.

Source : <https://www.lebigdata.fr/incendie-data-center-dossier-complet>

Conception modulaire des centres de données d'OVHCloud Strasbourg



Etat après l'incendie

Photo : Sapeurs-pompiers du Bas-Rhin

Source : vidéosurveillance OVHcloud



Simultanéité et lien
entre les deux événements



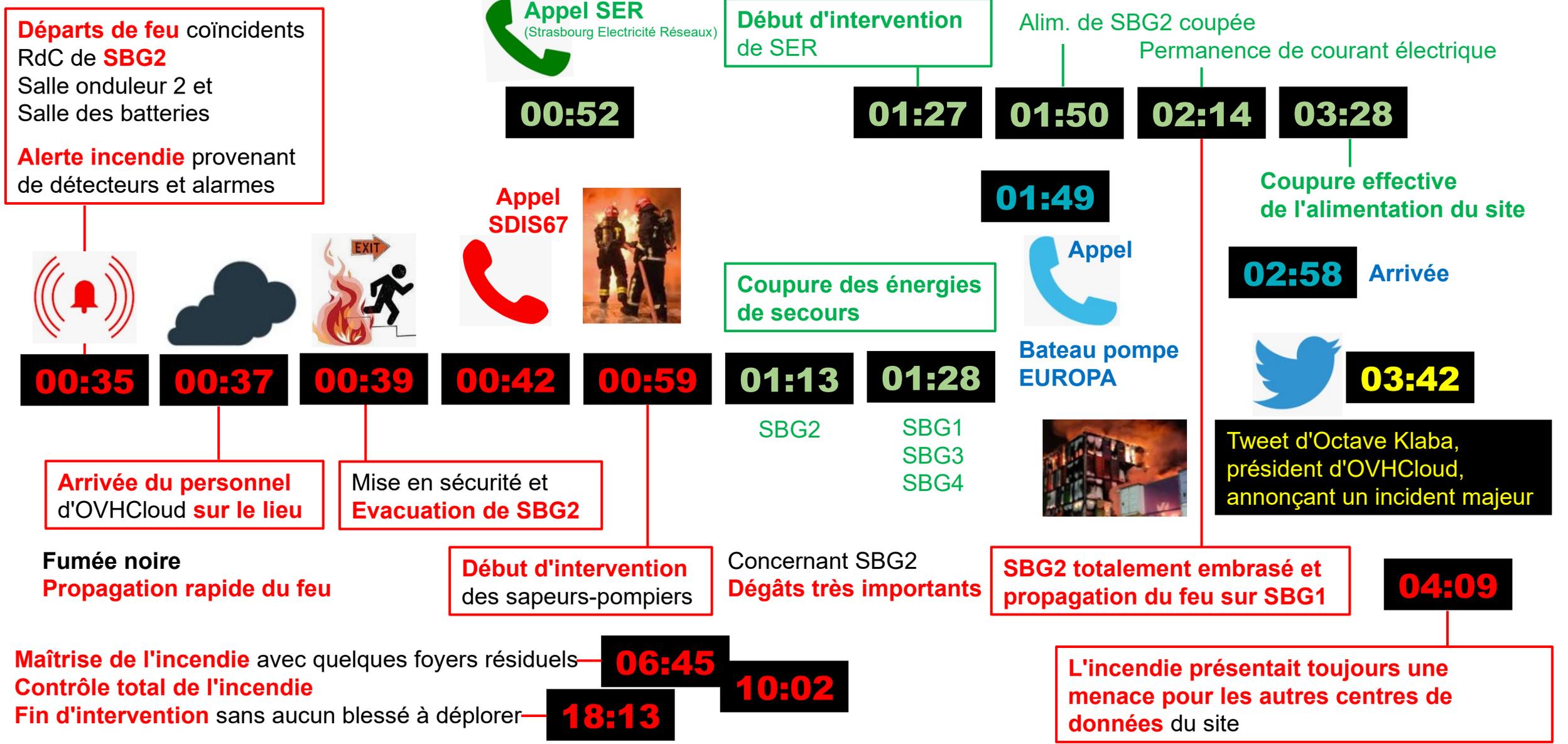
La veille au matin, intervention technique sur un des onduleurs, avec changement de composants et remise en fonctionnement dans l'après-midi.



Photos : Sapeurs-pompiers du Bas-Rhin

Un problème électrique est visible simultanément dans deux salles différentes du rez-de-chaussée de SBG2, au niveau d'un onduleur et des batteries qui lui sont reliées.

Chronologie de l'incendie du 10 mars 2021



Répercussions directes immédiates et mesures prises

10 mars



En France
Plus de 18% des adresses IP attribuées à OVHCloud ne répondaient plus

Datastore, VPS, VPS Backup Services, Public Cloud Archive, etc.



3,6 millions de sites Web de 464 000 noms de domaine



Indisponibles temporairement pour la plupart

Parmi les plus touchés : 184 000 sites Web de 59 600 noms de domaine



Etablissement du plan de redémarrage provisoire

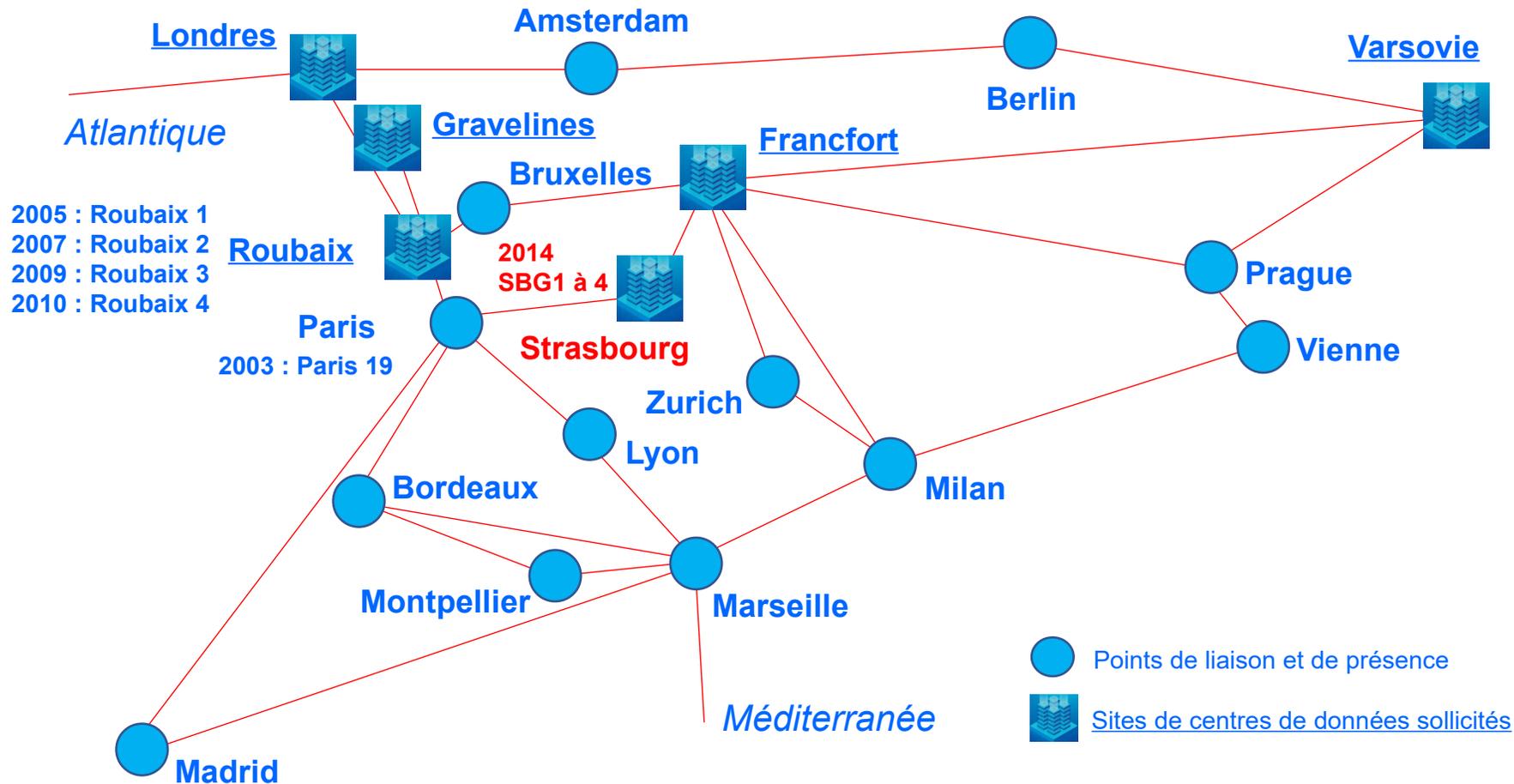
Estimation attendue entre **19 mars** et **22 mars**

- **pour SBG1 et SBG3 : redémarrage progressif des services** - acheminement de 10 000 serveurs.
- **pour SBG2 totalement détruit : substitution** par des infrastructures d'autres centres d'OVHCloud : *Roubaix, Gravelines, Francfort, Varsovie et Londres*
- **pour SBG4 : mise en sécurité** pour être **en partie opérationnel le 15 mars**

Mise en cause du plan de redémarrage prévu suite à un nouvel incident le **19 mars**

- **pour SBG1 : renoncement au redémarrage**
- **migration physique des infrastructures** pour une **reprise totale des services avant le 31 mars**

Des centaines d'entreprises, de villes, d'associations, de clubs sportifs, de médias, de partis politiques, etc., ont été impactés. Sans aucune sauvegarde ou réplique ailleurs leurs données seraient définitivement perdues.



Le réseau européen d'OVHCloud est en mesure d'offrir des moyens de secours, de réplication et de sauvegarde distants non soumis au même risque, de façon préférable à un seul "data-bunker".

- **De façon générale, il n'est pas vu :**
 - **De gestion adéquate des "données"** clairement identifiées dans le cadre d'un **plan de sauvegarde et de géo-réplication**, formalisant les services et responsabilités réciproques.
 - **De véritable PRA/PCA** testé pour gérer une catastrophe ou un sinistre désastreux où les lieux sont dévastés, dépassant la seule reprise des infrastructures informatiques.
- **La sécurité des centres de données constitue un défi majeur exigeant une stratégie globale** pour s'opposer aux menaces **logiques et physiques**
 - **Par une sécurité "by-design"** bâtie dès la phase de conception et tout au long du cycle de vie, identifiant les vulnérabilités et les menaces, pour réduire les risques et la surface d'attaque.
 - **Par une défense en profondeur** assurée par des lignes coordonnées et indépendantes pour que la sécurité repose sur un ensemble cohérent de mesures techniques et non techniques, comme des procédures, plutôt que sur l'illusion de disposer d'un "*data-bunker*".

Cet incendie n'est pas un incident majeur mais bien une situation qui relève d'un sinistre majeur associé à un lieu de forte concentration technologique.

BEA-RI : Rapport d'enquête sur l'incendie au sein du centre de stockage de données OVH situé à Strasbourg (67) le 10 mars 2021. Bureau d'enquêtes et d'analyses sur les risques industriels, mai 2022, 43 p.

CST (2020) : Guide sur la défense en profondeur pour les services fondés sur l'infonuagique ITSP.50.104, mai, GdC/CST-CSE, 49 p.

France Datacenter : La sécurité-incendie dans les datacenters. Livre blanc, 2019, 62 p.

Guinier D. : Catastrophe et management - Plans d'urgence et continuité des systèmes d'information. Masson, 1995, 344 p.

Guinier D. : L'informatique en nuages ou "*cloud computing*", un enjeu pour l'entreprise et un défi pour la sécurité. Conférence plénière. 3^{ème} forum FRC, ENA Strasbourg, 25 novembre 2010.

Guinier D. : Protection des données : Caractéristiques et planification des sauvegardes, 9^{ème} forum FRC, ENA Strasbourg, 8 novembre 2016.

Guinier D. : Cyberattaques et catastrophes : de l'imposture et autres causes à la sidération des entreprises. *Expertises*, n° 418, novembre 2016, pp. 371-376.

Guinier D. : La part humaine déterminante face aux crises majeures. Revue de la Gendarmerie nationale, n° 268, pp. 155-161, janv. 2021.

Guinier D. : L'hébergement des données : un sujet brûlant... Retour sur les convictions et le risque d'indisponibilité. *Expertises*, n°468, mai 2021, pp. 200-204.

Guinier D. : Résilience et management de la continuité d'activité. Tribune publiée par le Cercle K2, 5 pages, publié le 10 juin 2021.



Pilotage et communication lors d'un sinistre catastrophique

par le colonel (r) Thierry FUSALBA

- 3 aspects complémentaires : la destruction de données (accident), les attaques réputationnelles (fake news, désinformation), la criminalité (hameçonnage, rançons...) = *une politique de prévention globale*
- Des acteurs multiples aux attentes et intérêts parfois contradictoires = *fixer des priorités & faire des choix*
- Absence des 3 V (vilains, victimes, visuels) + la grande technicité = *peu d'intérêts des audiences donc des journalistes*

La gestion de crise ne se résume donc plus au pilotage mais :

Prévention (veille, détection) + **pilotage** (réaction, solution) + **exploitation** (cicatrisation, correction)

1 / La nature du sinistre :

- Facteur aggravant 1 : mise en cause de l'entreprise pour défaut de sécurité
- Facteur aggravant 2 : *bis repetita non placent* (nuit 10/3 et 19/3)
- Facteur aggravant 3 : ampleur sinistre (1 centre détruit et un endommagé) = interruption services et pertes données pour des milliers entreprises et services publics

2 / La nature de l'activité :

- Facteur complexifiant 1 : sensibilité des données vs. Transparence
- Facteur complexifiant 2 : service H24/7 = priorité au redémarrage
- Facteur complexifiant 3 : spécificités techniques vs « vulgarisation »

Faut-il communiquer et vers qui ?

- 99% des cas, oui
- L'interne (par sécurité), les autorités (CNIL, Préfecture, clients...), les assurances
- Et les médias ?

Faut-il tout dire ?

- Selon les audiences
- Selon son niveau de connaissance
- Selon sa situation

Et les médias ?

- Oui, mais pas tout
- Oui, mais pas tout de suite
- Oui, mais pas tous



Thierry FUSALBA, Col (r)
Fondateur, directeur
www.agencec4.com



« Préparez-vous au pire, avec les meilleurs »

Understand → Analyse de l'environnement et des acteurs



Name → Bornage de la crise & des possibilités d'action



Identify → Identification des stratégies adverses (ME) et des scénarios d'évolution



Qualify & Quantify → Recherche des modes d'actions (MA) possibles



Unify → Confrontation MA/ME et choix d'une stratégie



Experiment & Exploit → Mise et œuvre MA choisi et conduite vers la sortie de crise







Témoignage(s) d'organisme(s) impacté(s)

Pause – 30 minutes





Ludovic HAYE
Michel SCHIRA
Jean-François BEUZE
Fabrice COUPRIE

Table ronde 2 : Obligations et état de l'art



L'informatique en nuage : la clarté des risques face au brouillard des responsabilités

par le sénateur Ludovic HAYE

Le cloud et le Big Data : une 4^{ème} révolution industrielle

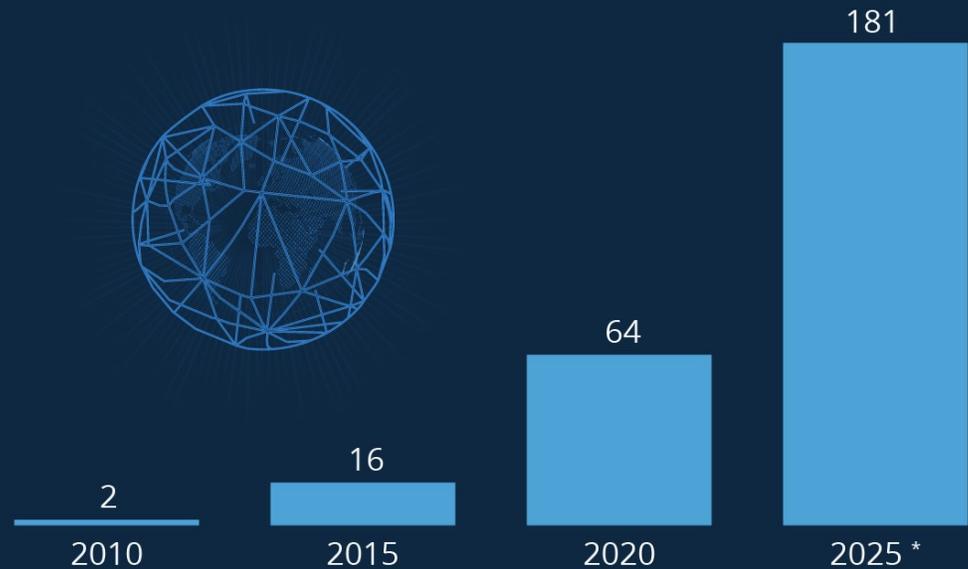
L'utilisation du cloud et des data-centers est devenue inévitable :

- Augmentation exponentielle des données que l'Humanité produit
- Activités croissantes qui nécessitent beaucoup de données (streaming, IA, objets connectés...)

90% des entreprises européennes utilisent le cloud computing en 2022

Le Big Bang du Big Data

Estimation du volume de données numériques créées ou répliquées par an dans le monde, en zettaoctets



Un zettaoctet équivaut à mille milliards de gigaoctets.

* Prévision en date de mars 2021.

Sources : IDC, Seagate, Statista



1. Les risques physiques

- Accidents liés au fonctionnement du data-center (forte émission de chaleur, fort besoin en eau pour climatiser, panne électrique)
- Obsolescence du matériel (l'usage intensif accélère l'usure des composants)
- Sabotages (intrusions ; destruction du matériel ; coupure des câbles de fibre reliant les usagers ; vol de données)

Incendie d'un data-center d'OVHCloud à Strasbourg (mars 2021)

Pertes :

- 3,6 millions de site web
 - 464.000 noms de domaine
- Environ 16.000 clients impactés*



Crédit photo : zdnet.fr

2. Les risques logiques

- Obsolescence des logiciels permettant l'exploitation du data-center (surtout pour la majorité des clients utilisant un SaaS)
- Cyberattaques (usurpation des comptes administrateur ; DDoS ; ransomware ; manipulation des tables de routage pour saboter le trafic)



3. Les risques légaux

Le cloud est in-fine un endroit physique, avec un emplacement géographique et qui suit les lois du sol.

Les lois auxquelles sont soumises les données stockées dépendent :

- Du pays où se trouve le data-center (difficile de le savoir car le stockage des données n'est pas linéaire)
- Des pays par lesquels transitent les données (où passent les câbles)
- De l'origine des composants matériels des infrastructures (extra-territorialité du droit américain)

Où sont installés la plupart des data centers

Nombre de centres de données recensés par pays et part dans le total mondial *



* en date d'octobre 2021.

Source : Cloudscene



statista

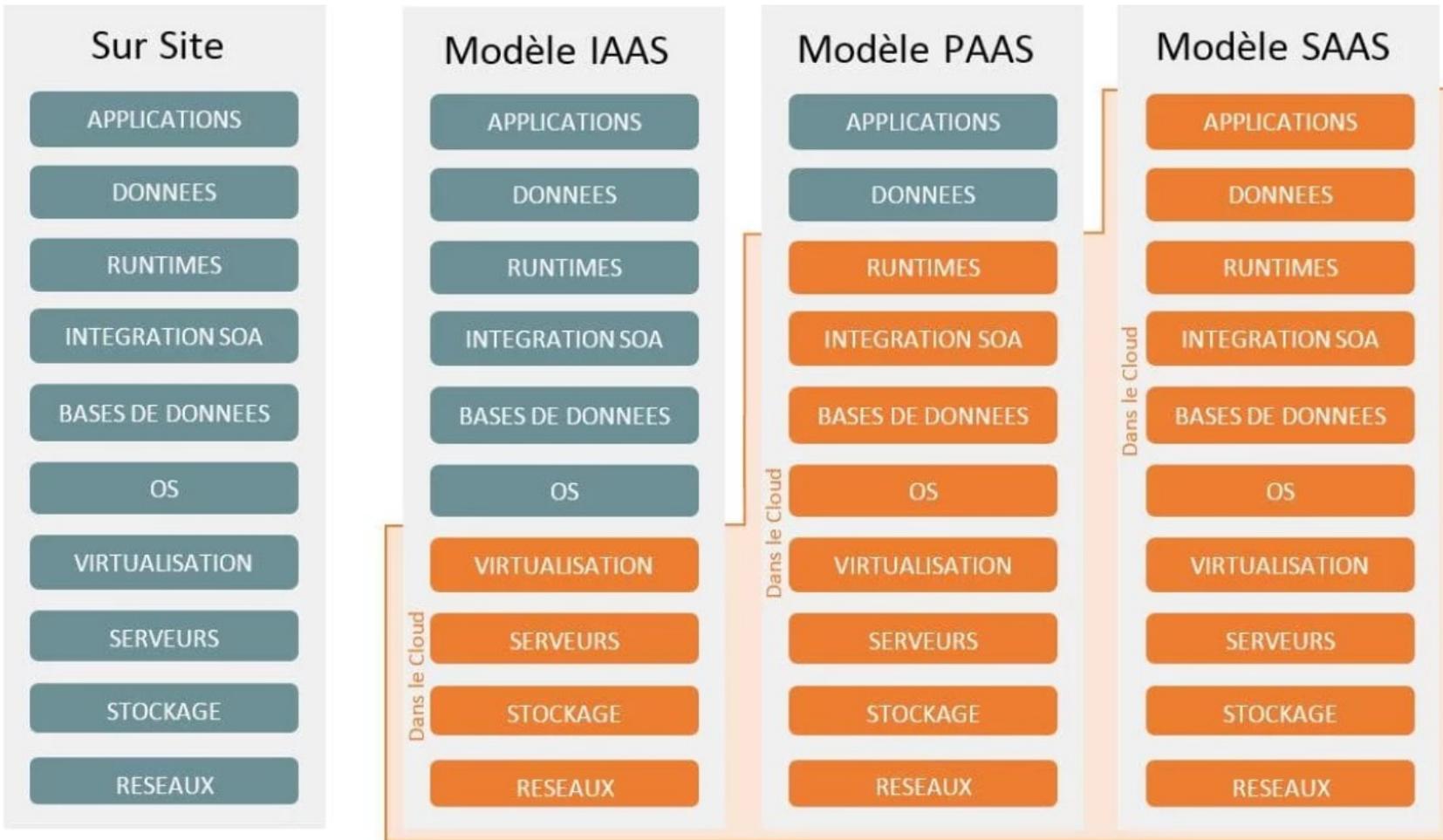
4. Les risques contractuels

Rappel : cloud = modèle où le client consomme des ressources informatiques (espace de stockage, puissance de calcul, serveurs) **sans en posséder l'infrastructure technique.**

Donc, le client passe de la maîtrise d'une infrastructure à la maîtrise d'un processus. **Le contrat devient donc l'outil fondamental** pour :

- Définir les droits et devoirs de tous les acteurs de la virtualisation
- Définir des options de redondance et la continuité de service (choix du client)
- Définir les responsabilités en cas de litige





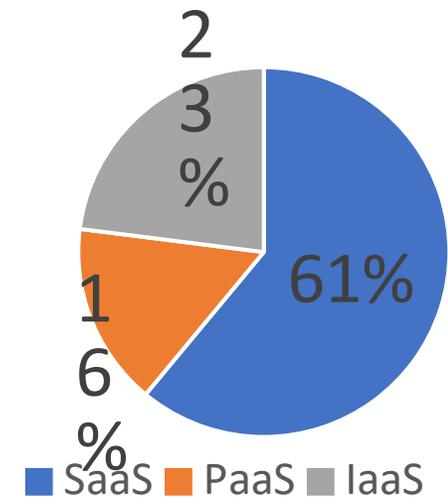
Fournisseur : met à disposition des infrastructures (disponibilité).

Le reste relève d'options et de formules (IAAS, PAAS, SAAS) auxquelles le client **choisit ou non** de souscrire.

Leurre du cloud dans l'imaginaire des clients qui font le raccourci « C'est dans le cloud, donc c'est redondé et c'est sécurisé ». **Tout a un prix.**

Plus le client délègue, plus il accepte d'exposer ses données et activités.

Services les plus utilisés par les entreprises européennes en 2021



IaaS : Infrastructure as a Service = sous-traitance des infrastructures matérielles

PaaS : Platform as a Service = sous-traitance du matériel + des applications d'exploitation (middleware)

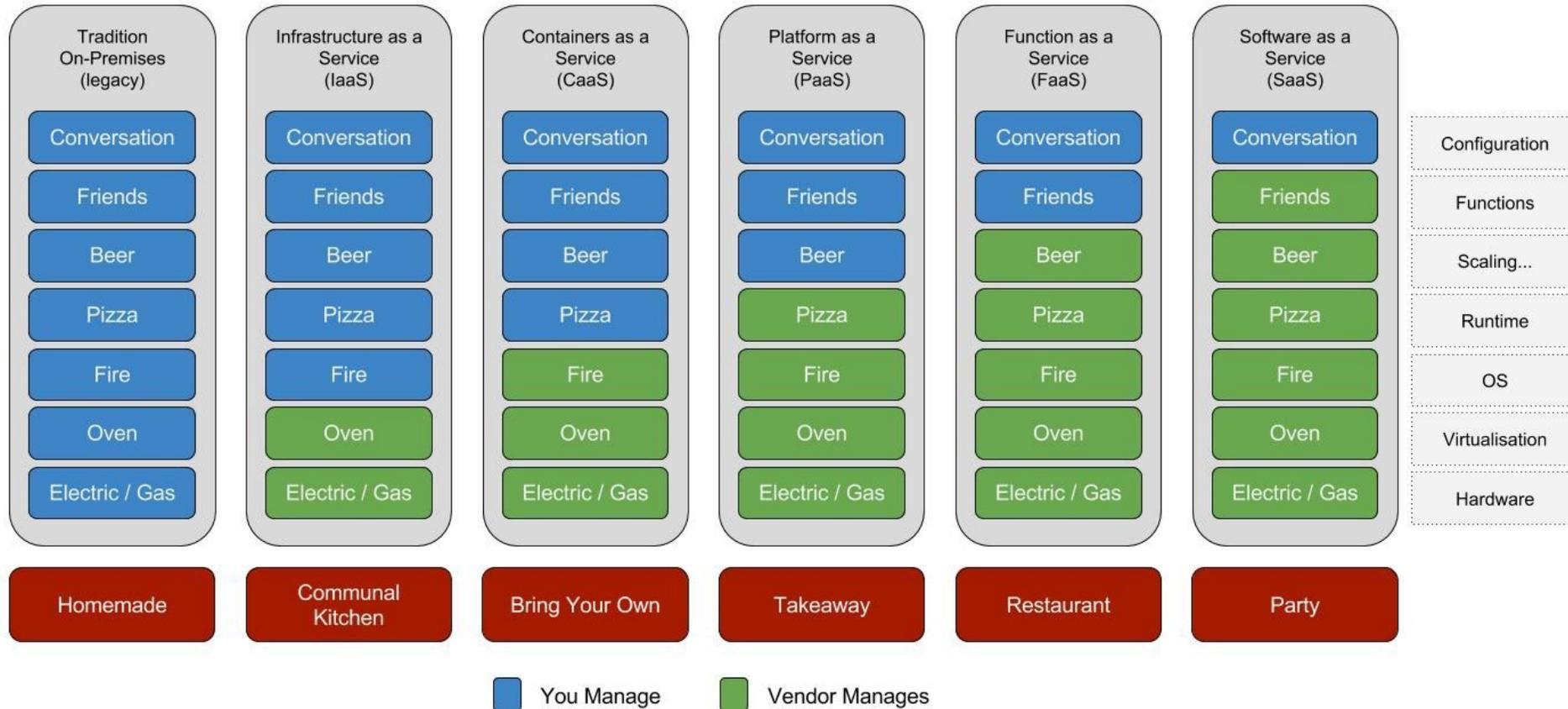
SaaS : Software as a Service = formule « all inclusive » des services cloud

Plus on délègue, plus on perd le contrôle sur ses données



Pizza as a Service 2.0

<http://www.paulkerrison.co.uk>



Le partage des responsabilités en cas de pertes de données : qui est responsable ?

La responsabilité de l'hébergeur dépend de **trois facteurs** :

1. **La nature du sinistre** : s'agit-il d'un « cas de force majeur » ? (art L-1218 du Code Civil : événement qui échappe au contrôle du débiteur, ne pouvant être raisonnablement prévu, extérieur à la volonté des parties)
2. **Les clauses du contrat** : Le contrat de base délègue la responsabilité au client. Celui-ci doit lui-même choisir le type de redondance qu'il souhaite mettre en œuvre (sauvegarde, plan de continuité etc.)
3. **La nature des données perdues** : s'il s'agit de données personnelles, la RGPD s'applique. Sinon, il faut se reporter au contrat.



Les responsabilités environnementales

Les data-centers sont des infrastructures très coûteuses en ressources. Leur accroissement doit nous interpeller sur les conséquences environnementales et les responsabilités des acteurs du cloud.

- Forte consommation électrique : 76,8 TWh* en 2020 (16% de la conso française annuelle) : dont la moitié pour le refroidissement
 - Forte consommation en eau (pour la climatisation)
 - Forte consommation en composants matériels et électroniques (métaux rares notamment)
- Comment répartir ce type de responsabilité entre les hébergeurs et les clients ?
- Qui doit assumer les coûts environnementaux de l'essor du cloud computing ?

*Source : rapport Commission européenne 2020



- Les risques qu'entraîne le modèle du cloud sont bien connus par les hébergeurs et doivent l'être par les clients
- Les responsabilités des acteurs face à ces risques sont bien moins claires et suscitent des débats
- Pour le client, le recours à un service cloud peut donner l'illusion d'une simplification du travail et d'une déresponsabilisation de sa part : en réalité, tout dépend du contrat qu'il a choisi
- Lorsqu'on parle des responsabilités, on évoque toujours les considérations premières du client (sécurité des données, continuité de son activité *etc.*). En revanche : on ne prend jamais en compte les conséquences environnementales du recours à ce modèle



Assurance et rôle des parties : avant, pendant suite à un sinistre catastrophique

par Michel SCHIRA



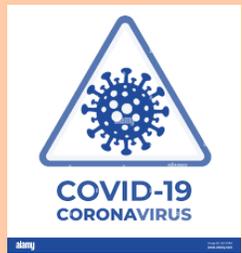
La clarification des contrats d'assurance sur l'étendue des garanties

Les principaux contrats d'assurance en lien avec les données



L'intervention de l'assureur et le rôle du client

Une vague d'avenants de remédiation consécutive à la crise sanitaire



La réaffirmation du caractère incorporel des données, programmes informatiques et serveurs virtuels





Le contrat d'assurance Dommages aux Biens (= les dommages subis par l'assuré)



Le contrat d'assurance Responsabilité Civile (= les dommages causés aux tiers)

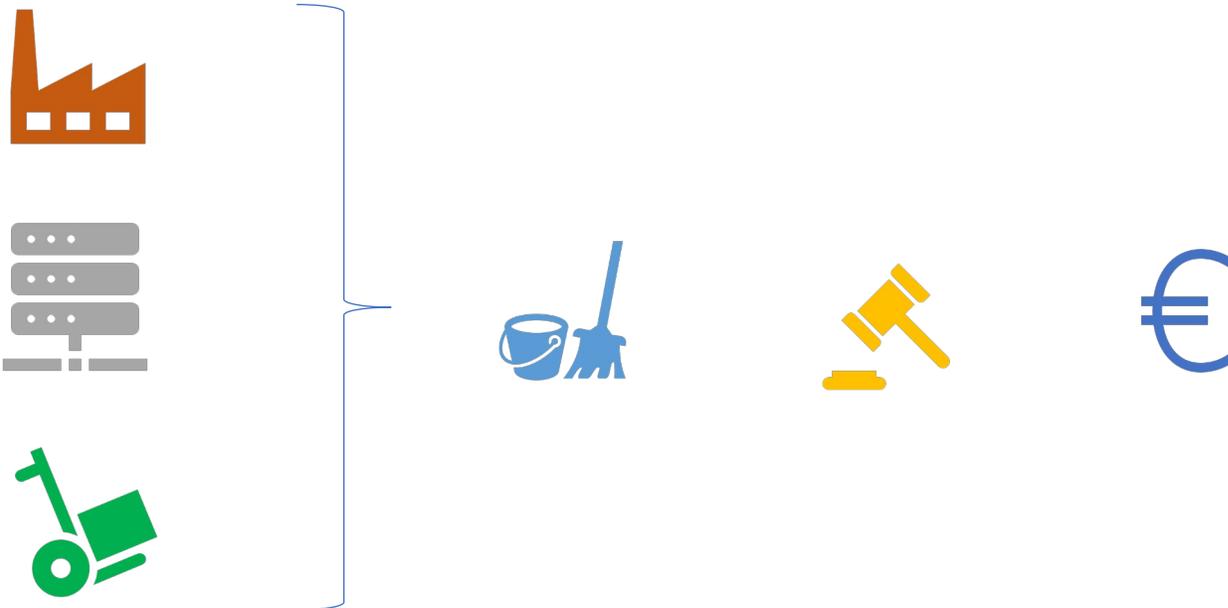


Le contrat d'assurance Cyber

(= les dommages subis par l'assuré)

Garantir les dommages matériels, subis par les biens assurés et résultant d'un événement garanti ainsi que :

- les frais et pertes consécutifs aux dits dommages matériels,
- Les responsabilités consécutives aux dits dommages matériels,
- les pertes d'exploitation consécutives aux dits dommages matériels.



Focus Cyber



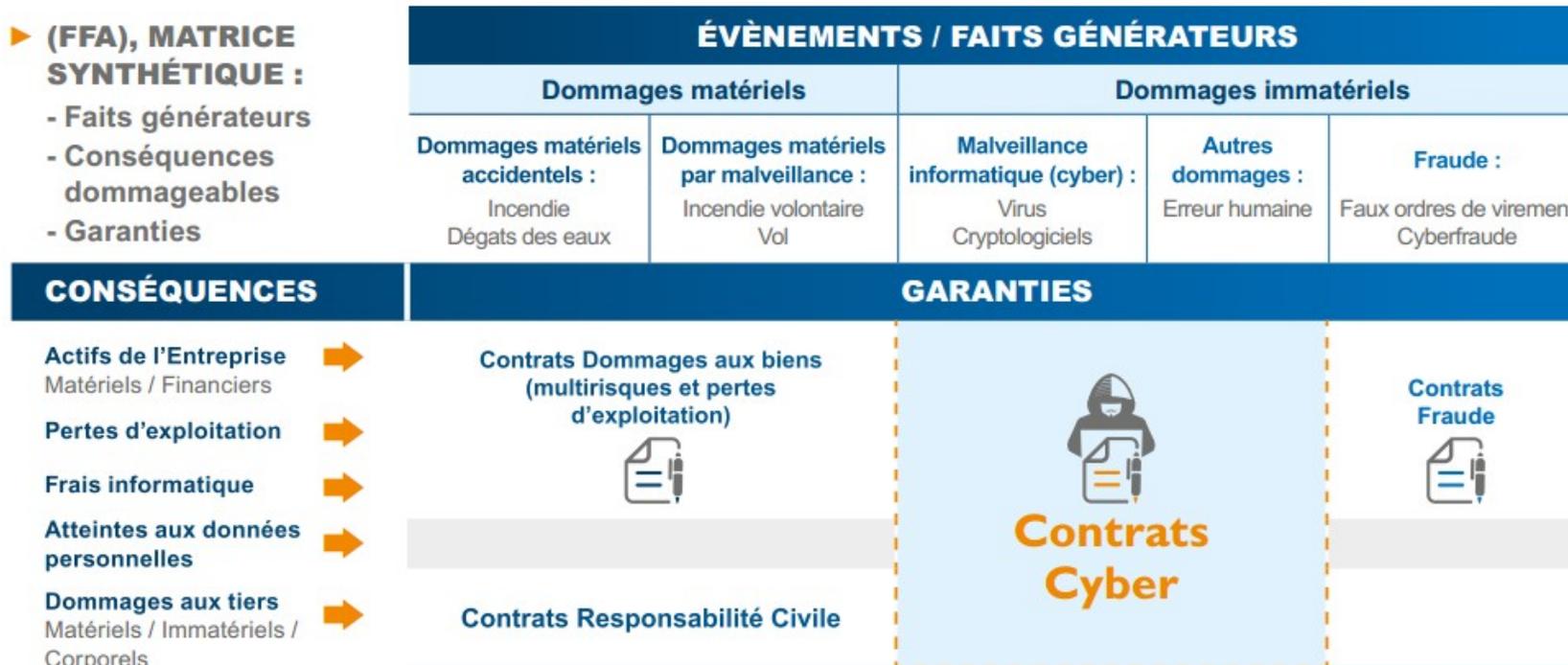
(= les dommages causés aux tiers)

Garantir les frais de défense et les conséquences pécuniaires (dommages-intérêts) de la responsabilité de l'assuré en raison des dommages corporels, matériels et immatériels (pécuniaires) causés aux tiers à l'occasion des activités assurées.



Offrir des prestations d'assistance, garantir les frais et pertes (volet « Dommage ») et des conséquences pécuniaires en raison de dommages causés aux tiers (volet « Responsabilité Civile ») en cas d'atteinte aux données ou au système d'information.

- (FFA), MATRICE SYNTHÉTIQUE :
- Faits générateurs
 - Conséquences dommageables
 - Garanties





1

En amont : la souscription

2

En cours de contrat

3

Lors du sinistre

1

En amont : la souscription



Identification et quantification des risques



Echanges, visite de risque et questionnaires



Contrat d'assurance adapté



Evolutions dans le temps

2

En cours de contrat



Rencontres et échanges réguliers



Adaptation des contrats : investissements, nouvelles activités, etc.



Flux financiers : encaissement des primes, paiement des sinistres courants

3

Lors du sinistre



Le client



L'assureur



Le courtier



- La toujours nécessaire référence aux textes des contrats
- L'évolution du marché de l'assurance sur la thématique « Cyber »
- L'assureur partenaire et le courtier garant de la relation tripartite



Audit et certification des centres de données

par Jean-François BEUZE

Le choix d'un Data Center est un acte stratégique qui exige une préparation minutieuse ou de contrôle des services proposés.

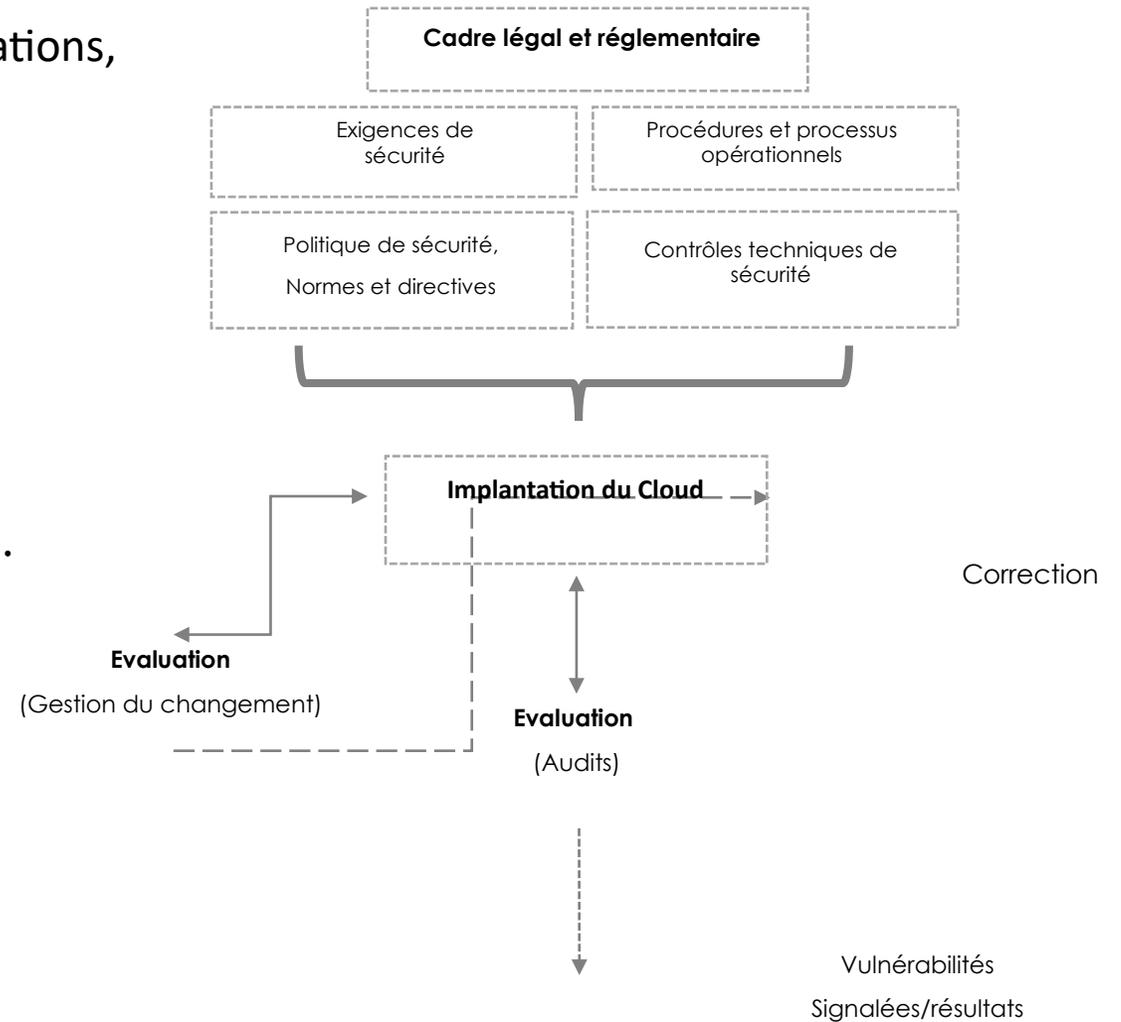
Le contractant, au-delà de l'identification de certification ou de lancement d'audit, se doit d'identifier au minimum le niveau de sécurité du service proposé.

Il s'agira notamment de s'assurer qu'aucune contrainte réglementaire n'interdit pas le recours à certains types de Data Center.



Avant même de parler d'un audit ou de vérifier les certifications, vous devez avoir le réflexe de définir en amont :

- les exigences réglementaires ;
- les exigences techniques de sécurité ;
- l'évaluation de la sécurité d'un service ;
- sa mise en œuvre et en mode exploitation ;
- la correction des vulnérabilités et les contrôles de sécurité.



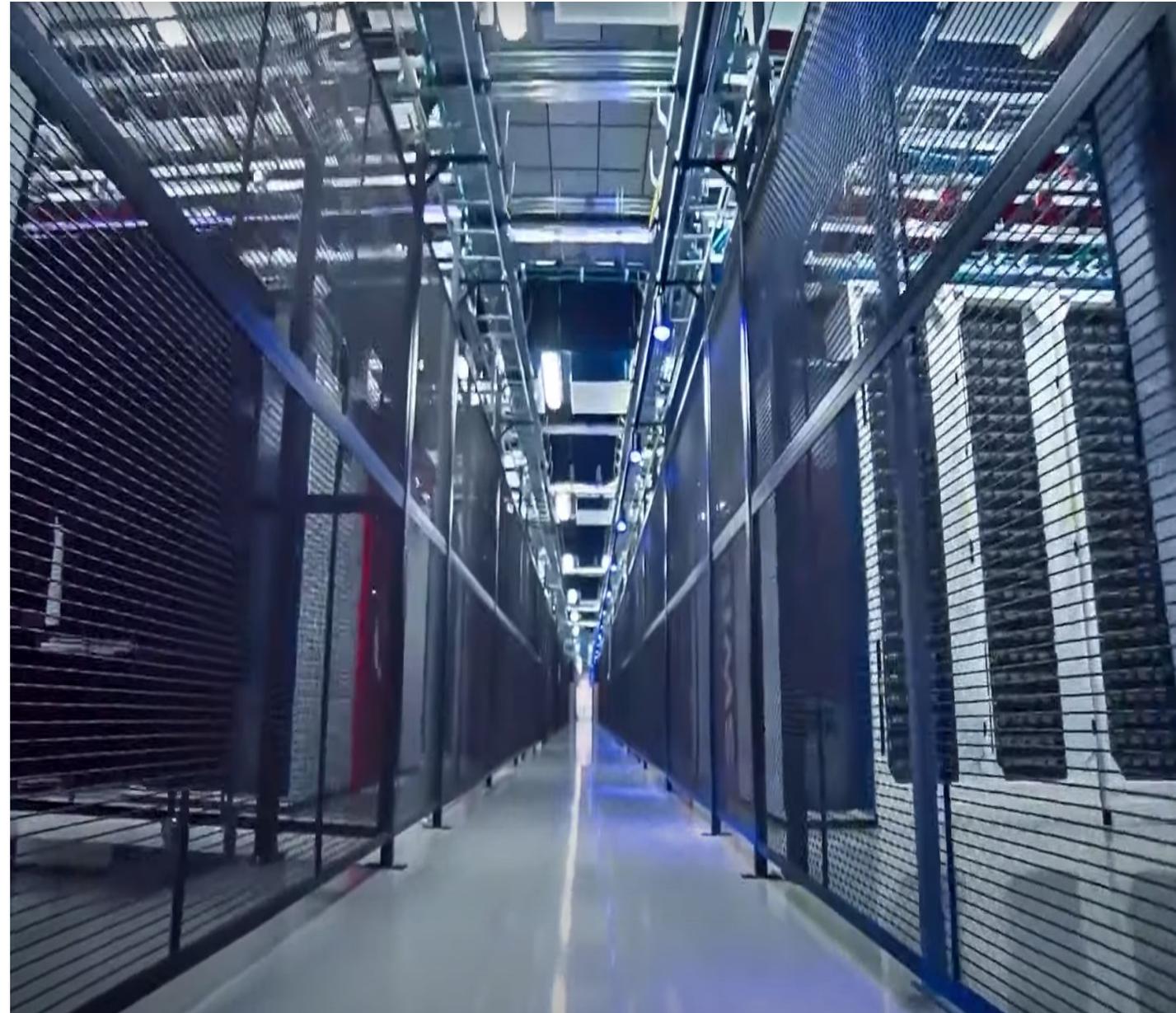
La démarche de qualifier les exigences de sécurité dans le cadre d'audits et/ou de certifications permet de garantir un haut niveau de qualité de service.

Il convient ainsi de prévoir, tout au long du contrat, la possibilité de ***vérifier l'effectivité des garanties*** en matière de protection des données (audits de sécurité, visite des installations, certifications à jour, etc.).



Les Data Centers sont tenus d'assurer un suivi permanent de leur niveau de maîtrise des risques et du respect des politiques et règles de sécurité applicables sur le périmètre de leur prestation, y compris auprès de leurs propres sous-traitants.

Les risques sont nombreux pour les contractants et de différents types (liés à la gestion, aux finances, à l'interopérabilité, à la conformité légale et réglementaire, à la sécurité, au maintien de la résilience, etc.).



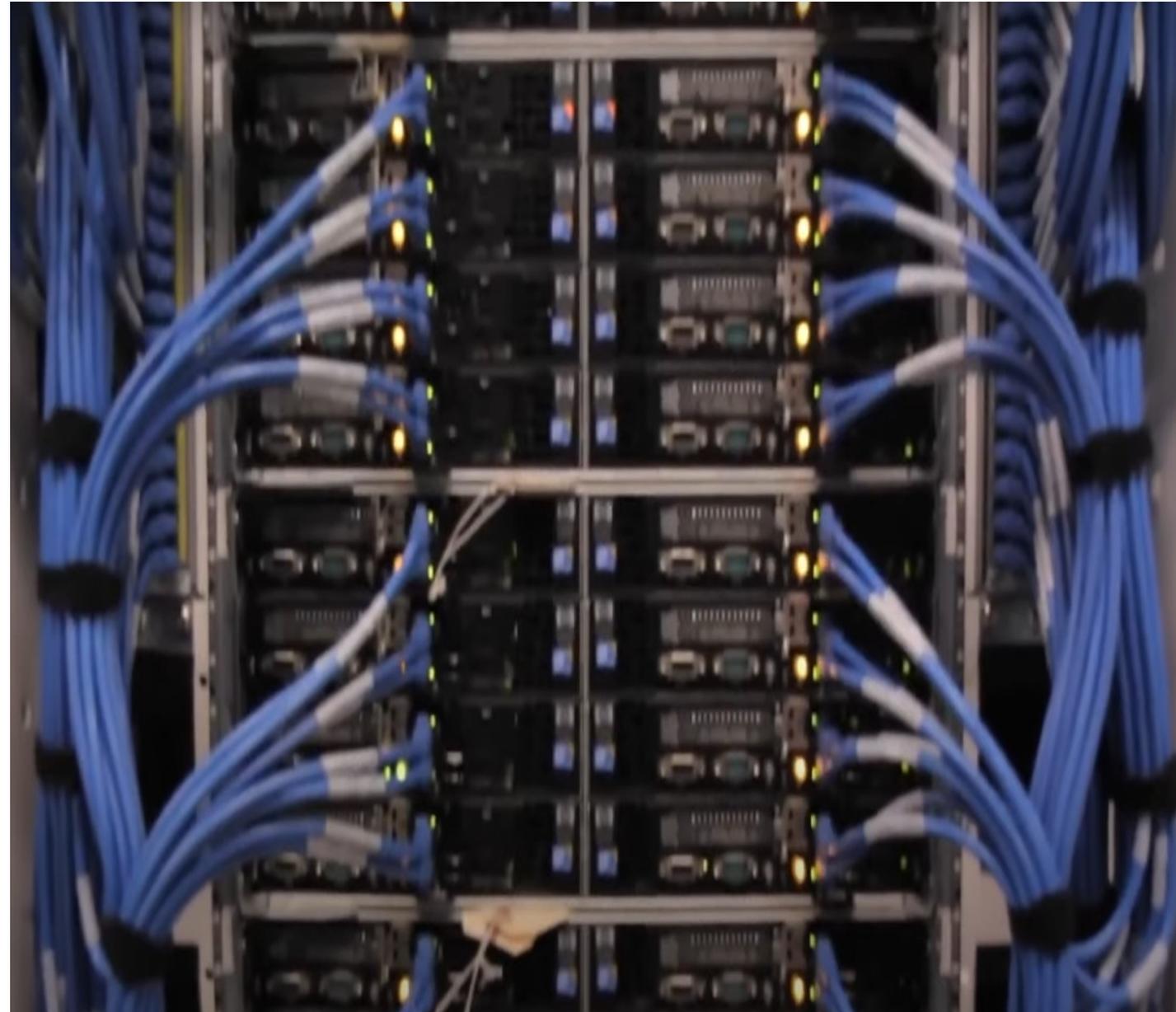
Les Data Centers doivent répondre aux différents enjeux liés à la Sûreté, la Cybersécurité, la résilience et la protection du patrimoine informationnel de ses clients.

- la certification ISO 27001 examine à la loupe tous les aspects des activités d'hébergement du Data Center.
 - Nous parlerons ici : des infrastructures physiques, l'organisation des sites et la gestion des accès, ainsi que les compétences des personnels.
 - Mais aussi : des modes de communication et d'exploitation ainsi que les systèmes de sauvegarde ou de reprise d'activité, en cas d'incidents.



Les évaluations de sécurité doivent porter sur l'engagement du Data Center :

- à respecter les exigences de sécurité ;
- à fournir toute pièce nécessaire à l'évaluation de la sécurité du service qu'il fournit ;
- à accepter un audit de sécurité diligenté par un tier ;
- à identifier ses sous-traitants assurant l'hébergement du service et des données ;



Certifications :

- ISO/IEC 27001, 27017 et 27018 ;
- ISO/IEC 27701 pour la protection des données personnelles ;
- ANSSI SecNumCloud ;
- HDS (hébergement de données de santé) ;
- PCI DSS ;
- ISO 9001 : Management de la qualité ;
- ISO 14001 : Management de l'environnement ;
- ISO 50001 : Management de l'énergie.

Nous parlerons ici que de certifications et non de conformité à un règlement ou à un évaluateur (Ex RGPD ou EBA)



Les Data Centers sont généralement classifiés selon 4 niveaux, en fonction de leur niveau d'équipements et de leur niveau de disponibilité.

La certification TIER est attribuée par l'institut Up Time.

Tiers 1 : dispose d'équipements non redondés et de réseaux d'approvisionnement uniques.

Tiers 2 : Les équipements critiques sont redondés afin de réduire les interruptions de service. Le taux de disponibilité monte ainsi à 99,75 % (environ 22 h d'arrêt cumulé par an).



Tiers 3 : Tous les équipements du *Data Center* sont redondés pour éviter tout arrêt de fonctionnement durant les opérations de maintenance. Le taux de disponibilité est de 99,98 %.

Tiers 3+ : Par rapport au TIER 3, le *Data Center* dispose de réseaux d'alimentation électrique et de refroidissement doublés.

Tiers 4 : L'infrastructure est intégralement redondée. Ce niveau offre la garantie la plus forte, avec un taux de disponibilité de plus de 99,99 % (moins de 24 minutes d'arrêt cumulé annuel). RTE étant le seul distributeur national d'électricité à haute tension sur le territoire français.



Il est nécessaire de vérifier les engagements suivants du Data Center :

- la détention de certifications de sécurité en cours de validité ;
- Le respect des exigences renforcées de localisation géographique du service et la sous-traitance ;

Les contractants devront privilégier alors qu'ils bénéficient de certifications ou de qualifications reconnues, en cours de validité de type ISO.



La confiance n'exclut pas le contrôle



Centres de données du futur

par Fabrice COUPRIE

- Fédérateur des acteurs du datacenter en France.
- Advanced MédiMatrix certifié Tier III Facility.
- L'éco-responsabilité, la souveraineté, la sécurité et la performance.

Comment les datacenters feront-ils face aux transformations de demain ?

- Lieu de stockage et de traitement de toutes les données numériques.
- Maintien des services numériques.
- Bon fonctionnement informatique.
- Garantie la sécurité des données.

Données multipliées par 3 d'ici 2025

ADVANCED MEDIOMATRIX



LE
**MADE IN
FRANCE
ET MADE IN
EUROPE**
PRIVILÉGIÉS

UN PUE
INFÉRIEUR À **1,3**

LE DATACENTER
EST REFROIDI À

**RECYCLAGE
DE LA CHALEUR**
DÉGAGÉE PAR LES SERVEURS



#GREEN IT

CERTIFIÉ **ISO
14001**
Management environnemental

90%

**LA PRODUCTION
PHOTOVOLTAÏQUE**
GRÂCE À L'INSTALLATION DE
**PANNEAUX
SOLAIRES**

**RÉCUPÉRATION DES
EAUX DE PLUIE**

UNE
CONSOMMATION
D'ÉNERGIE **100%
VERTE**

DU TEMPS EN
FREECOOLING DIRECT

- Contexte géopolitique et croissance exponentielle des données numériques.
- Importance de la gouvernance des systèmes d'information.
- Régir la sécurité des données par les lois françaises et européennes.
- Volonté d'une généralisation du statut d'infrastructure critique.
- France Datacenter promeut l'hébergement de données en France.

ADVANCED
MEDIOMATRIX



Les enjeux de demain :

- Assurer un développement numérique durable et éco-responsable.
- Réduire son empreinte carbone.
- Offrir une sérénité aux acteurs et utilisateurs du numérique.
- Garantir une conformité de stockage des données
- Mutualisation des salles informatiques : efficiente & économique.
- Répondre aux besoins futurs.



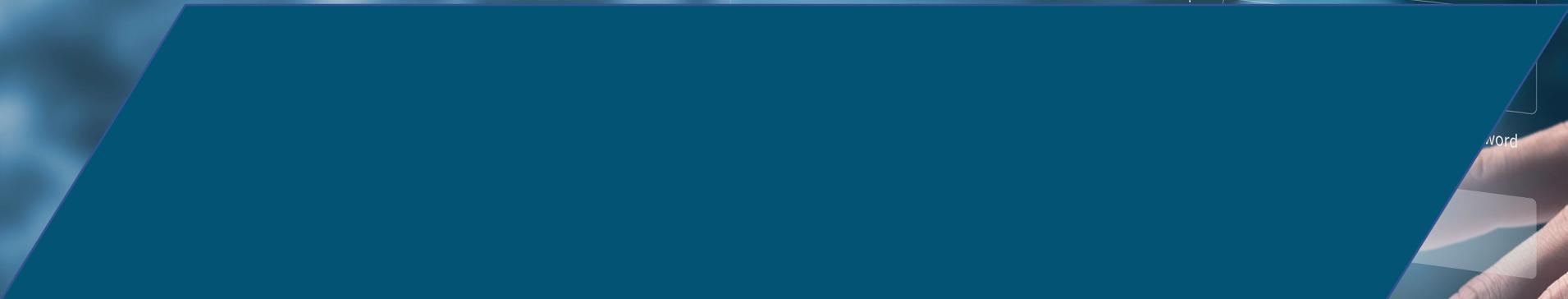


CYBER SECURITY

Username

Password

DATA





Conférence de clôture

par le général d'armée (2s) Marc WATIN-AUGOUARD

Conclusion du 15^{ème} FRC

par le général Jude VINOT

Commandant le Groupement de Gendarmerie Départementale du Bas-Rhin

par Gilbert GOZLAN

Président de l'association Ad honores – Réseau Alsace

FRC 2022 - Remerciements

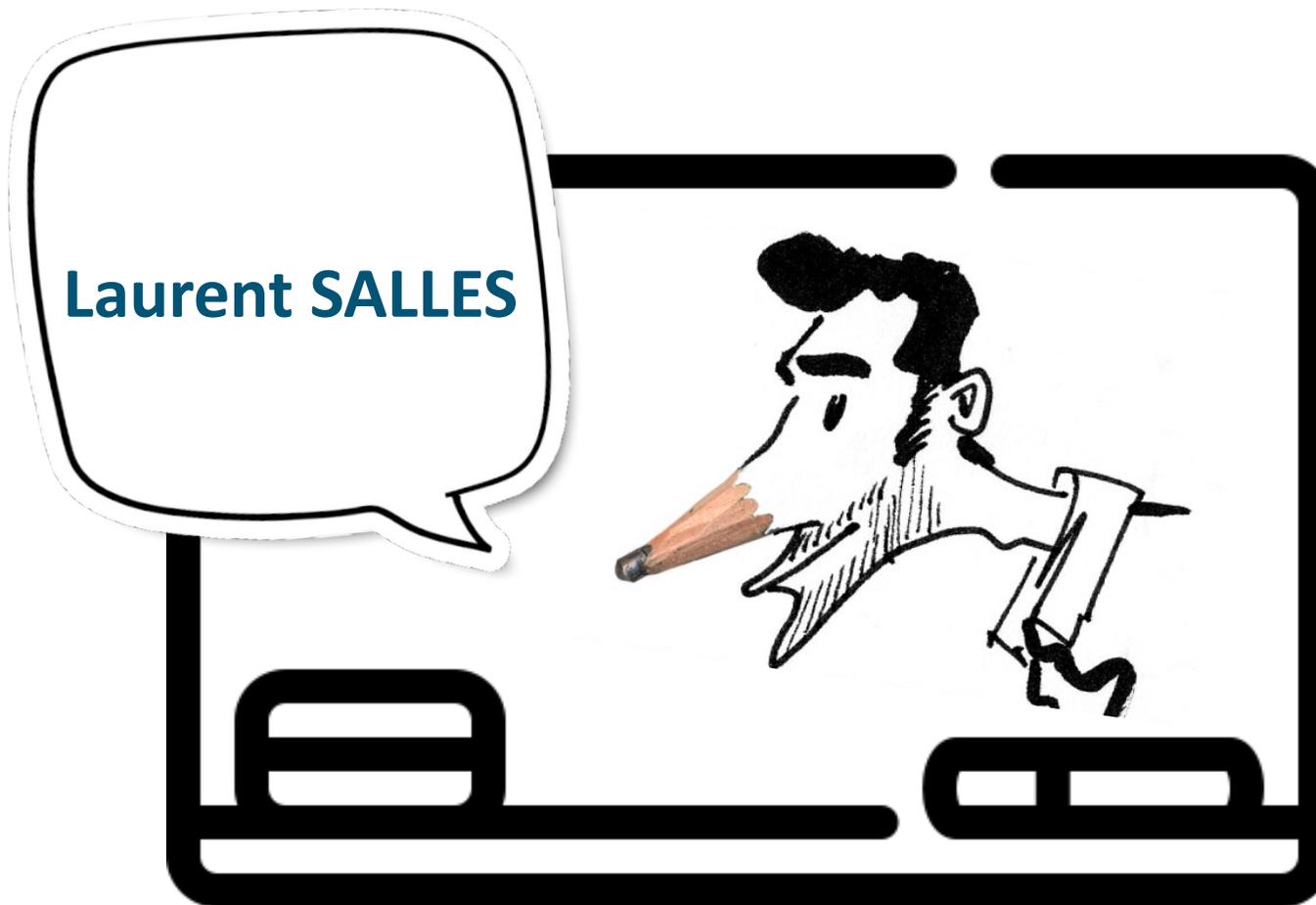
L'équipe d'organisation

Christophe CHARLY
Sébastien DUPENT
Daniel GUINIER
Emmanuelle HAASER
Ludovic HAYE
Hervé HUMBERT
Isabelle HUCK

Sophie MARTIN
Didier SCHERRER
Jonathan WEBER
Lcl Jean-Marc PETON
Adj Eléna VALLEJO
Mdl Vanessa URBAN
Adj (RO) Pierre MEYER



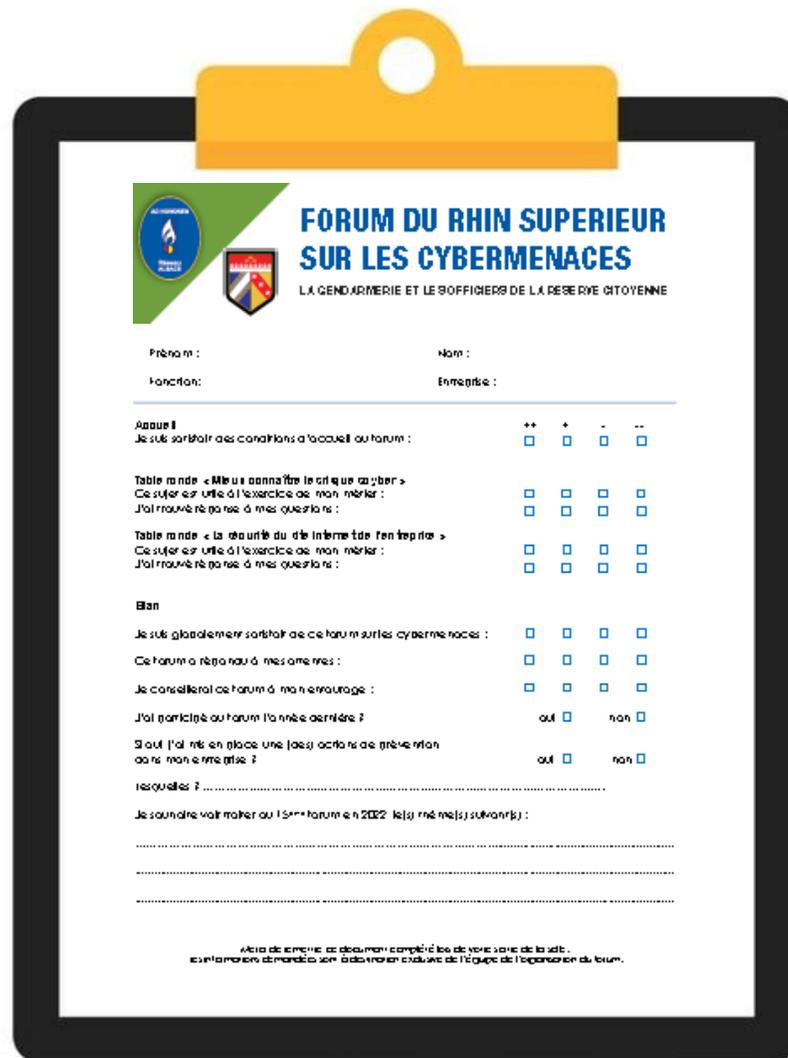
FRC 2022 - Remerciements



FRC 2022 - Remerciements



Marko MAYERL





FORUM DU RHIN SUPERIEUR SUR LES CYBERMENACES

LA GENDARMERIE ET LES OFFICIERS DE LA RESERVE CITOYENNE

Prénom : _____ Nom : _____
 Fonction : _____ Entreprise : _____

Annex I

Je suis satisfait des conditions d'accueil au forum : ++ + - --

Table ronde « Mieux connaître le crime cyber »
 Ce sujet est utile à l'exercice de mon métier :
 J'ai trouvé réponse à mes questions :

Table ronde « La sécurité du site Internet de l'entreprise »
 Ce sujet est utile à l'exercice de mon métier :
 J'ai trouvé réponse à mes questions :

Bilan

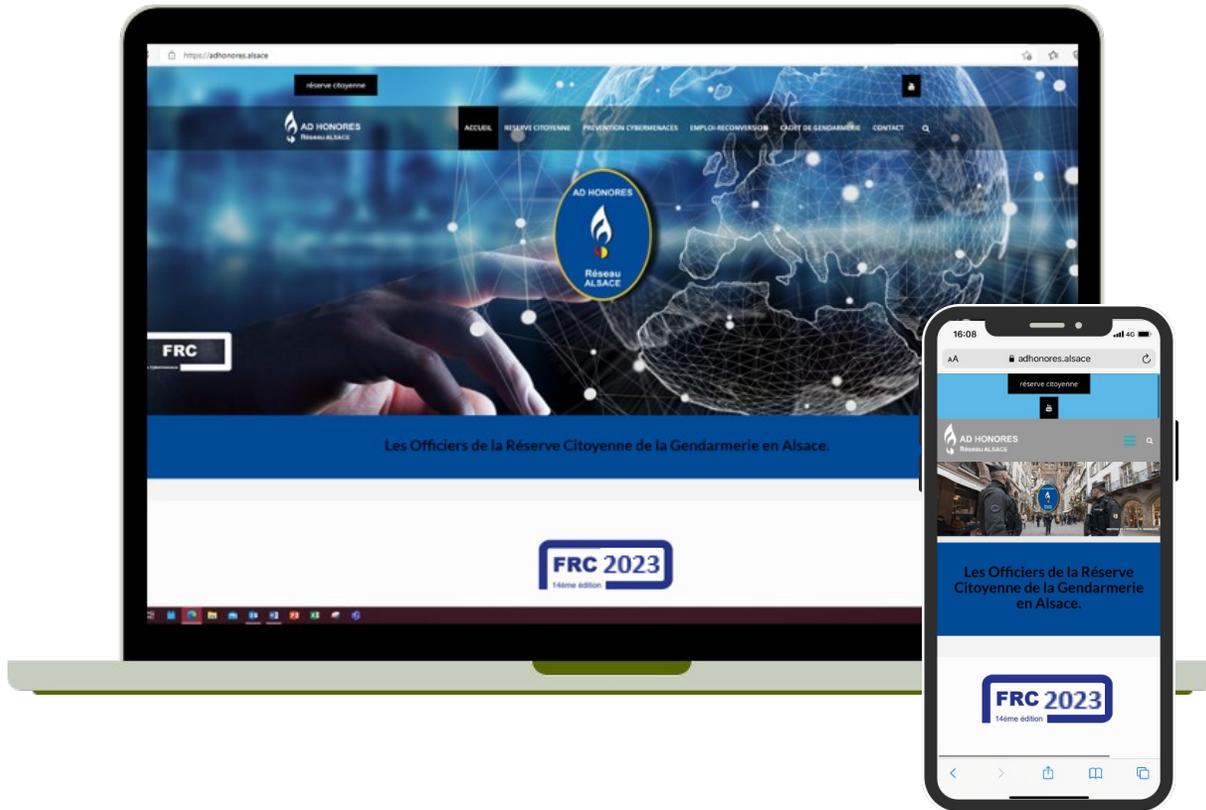
Je suis globalement satisfait de ce forum sur les cybermenaces :
 Ce forum a répondu à mes attentes :
 Je recommanderai ce forum à mon entourage :
 J'ai participé au forum l'année dernière ? oui non
 Si oui j'ai été en place une fois ou plusieurs fois au moins ? oui non

Remarques ?

Je souhaite venir à l'événement 2022 (si applicable) :

Afin de remplir ce document complétez les champs de la table ci-dessus.
 Les commentaires de ce document sont la propriété exclusive de l'équipe de l'organisation du forum.

16 ème FRC - 7 novembre 2023



<https://adhonores.alsace/>

FIC

Forum International
de la Cybersécurité

5, 6 et 7 avril

Lille Grand Palais

europe.forum-fic.com

La Gendarmerie Nationale recrute : 12 000 personnes dans 300 métiers



Informations et renseignements :

Centre d'informations et de
recrutement de Strasbourg

www.lagendarmerierecrute.fr

